



HAL
open science

Communautés Numériques Créatives et Imaginaire Linguistique

Claude Paraponaris, Anne Rohr, Jean Moscarola

► **To cite this version:**

Claude Paraponaris, Anne Rohr, Jean Moscarola. Communautés Numériques Créatives et Imaginaire Linguistique. 10ème Colloque International de l'Association pour la Gestion des Connaissances dans la Société et les Organisations, Jun 2017, Montréal, Canada. halshs-01620182

HAL Id: halshs-01620182

<https://shs.hal.science/halshs-01620182>

Submitted on 20 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communautés Numériques Créatives et Imaginaire Linguistique

Claude Paraponaris

Aix Marseille Univ, CNRS, LEST UMR 7317, 13626, Aix en Provence, France
35 Av. Jules Ferry, 13626 Aix-en-Provence Cedex 01
claude.paraponaris@univ-amu.fr

Anne Rohr

Université Toulouse 2 – Jean Jaurès - EFTS – UMR, Toulouse, France
5, allées A. Machado, 31058 Toulouse Cedex 9
anne.rohr@univ-tlse2.fr

Jean Moscarola

Université de Savoie
jean.moscarola@univ-savoie.fr

Résumé

La communication propose une analyse typologique des identités des communautés numériques créatives. Plus particulièrement, elle remet en cause l'apparente homogénéité des communautés épistémiques et des communautés de connaissance. La mise en question concerne le domaine de fondation des communautés qui est trop souvent éludé au profit d'une étude strictement fonctionnelle. Nous suggérons au contraire qu'une différence fondamentale existe entre des communautés au profil stable et régulier et à visée scientifique ou technique et des collectifs au profil foisonnant et instable et à visée de transformation sociale. Nous conduisons pour cela une analyse sociolinguistique en deux étapes des lexiques issus des auto-présentations des communautés numériques. Cette méthodologie est inédite dans l'étude des communautés et ouvre une perspective d'extension du champ de recherche sur les communautés créatives.

L'objectif de notre contribution consiste à interroger l'homogénéité du vaste ensemble des communautés créatives : ne peut-on pas aller plus loin que la distinction établie par Cohendet et Llerena en 2003 entre communautés de pratique et communautés épistémiques ? Les multiples expériences liées aux logiciels libres (Cardon, 2010, Mangolte, 2015) aux activités de fabrication autonome (Eychenne, 2012), aux ressources gérées sous forme de communs (Joubert, 2016, Zimmermann, 2015) et aux projets d'émancipation (Bauwens, 2015, Stiegler, 2015) nous montrent en effet des groupes qui pensent simultanément leur utilité sociale, leur technique et leur organisation. Ces groupes prennent des formes très variées : certains comptent quelques

dizaines de membres et sont relativement stables alors que d'autres se comptent en plusieurs centaines et sont éphémères. Une partie de ces groupes crée activement des connaissances et collabore avec des firmes classiques, une autre est résolument orientée vers une dynamique sociale se tenant volontairement à distance de ces firmes. Dans des configurations aussi variées, on peut se demander dans quelle mesure l'engagement des membres d'une communauté s'associe aux capacités des dispositifs techniques numériques pour promouvoir, ou non, des modes d'organisation, parfois inédits, indissociables du résultat visé par la communauté. Et de ce point de vue, il devient pertinent de s'interroger sur l'homogénéité apparente des communautés de connaissance. N'existe-t-il pas quelque différence fondamentale entre des communautés au profil stable et soucieuses de développer leurs capacités et d'autres groupes au profil peut-être moins stable et davantage engagés dans des projets de transformation sociale ? S'il s'avère qu'une telle différence gagne en pertinence, alors nous pourrions sans doute envisager différents types de communauté encadrés dans différents types d'économie collaborative.

La mise en question de l'apparente homogénéité des communautés de connaissance participe au questionnement fondamental qui demeure éludé : celui du *domaine* de formation des communautés (Soulie, 2016). « Les personnes qui appartiennent à une communauté ont un point commun, le domaine. Ce domaine commun fait l'identité de la communauté. Le domaine renvoie à l'objet de la formation de la communauté, ce pourquoi les personnes « font communauté » . . . Les principaux attributs d'un domaine sont en premier lieu son objet, et en second lieu sa valeur, les autres attributs, dont le plus important est l'identité, en découlant » (Soulie, 2016, 4-5). Nous nous intéressons en premier lieu à l'objet des communautés (ce pour quoi elles sont actives), quelle valeur est attribuée à cet objet et finalement quelle identité se dégage de leur activité ?

De précédents travaux (Paraponaris et Rohr, 2015a, 2015b, 2016) se sont attachés à la critique en profondeur des travaux majeurs pour définir la possibilité d'une partition de l'ensemble

« communautés créatives ». Ils se sont également efforcés d'établir les fondements d'une analyse sociolinguistique permettant d'éclairer cette problématique du domaine de formation des communautés. Ici nous reprendrons brièvement ces mises au point afin de mettre l'accent sur l'élaboration et l'analyse des données empiriques. Notre communication s'inscrit dans un programme de recherche qui utilise les données d'une base en cours de constitution – CoC_2015 – qui rassemble plusieurs communautés créatives étudiées dans leur dimension d'imaginaire. Différents cas y sont analysés sous l'angle de l'imaginaire linguistique. L'imaginaire tel que défini par Castoriadis (1975) est placé dans la perspective de l'activité linguistique des membres d'une communauté. Le cœur de l'analyse empirique est constitué par une analyse du lexique utilisé en termes d'imaginaire linguistique (Houdebine, 1993, 2013).

Nous présentons tout d'abord notre analyse critique de la littérature établie en rappelant les fondements de la sociologie des communautés. Dans un second temps nous présentons les grandes lignes de notre programme de recherche en précisant les notions d'activité et de communauté linguistique établies par Girin. Nous développons ce potentiel analytique avec les imaginaires linguistiques. Enfin, après avoir précisé notre méthodologie et présenté notre base de données, nous présentons et discutons l'analyse des données pour finalement en établir les principaux enseignements.

Critique du programme de recherche « communautés épistémiques »

L'essor des travaux sur les communautés créatives depuis une vingtaine d'années doit son succès et son intérêt à des principes de fonctionnement alternatifs à ceux des firmes ainsi qu'au besoin de ces dernières de s'associer avec des communautés de connaissance qui « interconnectent des personnes appartenant à des entités différentes, voire rivales » (David et Foray, 2002, 2). Nous

rappelons les principales limites de ces travaux majeurs pour ouvrir la perspective d'étude des communautés numériques.

Les communautés créatives ne sont pas un ensemble homogène

Une communauté de connaissance se définit comme « un groupe informel caractérisé par les propriétés suivantes : 1) le comportement des membres se caractérise par l'engagement volontaire dans la construction, l'échange et le partage d'un répertoire de ressources cognitives communes ; 2) à travers leur pratique et leurs échanges répétés, les membres d'une communauté donnée construisent progressivement une identité commune ; 3) le ciment de la communauté de savoir est assuré par le respect de normes sociales propres à la communauté » (Cohendet et al., 2008, 32). Cette définition synthétise le grand intérêt des travaux qui se sont succédé sur la question des communautés de pratique qui évoluent progressivement vers des communautés épistémiques (Amin et Roberts, 2008, Cohendet et Llerena, 2003 ; Cohendet, Créplet et Dupouët, 2001, 2006). Deux notions importantes doivent être rappelées : l'autorité procédurale et le slack créatif.

Les communautés épistémiques articulent leur production en même temps qu'elles s'articulent en termes d'organisation au moyen d'une autorité procédurale (Cowan et al., 2000, 220). L'autorité procédurale au sens d'ensemble de règles et de procédures plus ou moins explicites auxquelles se soumettent les membres d'une communauté crée un sens nouveau dans l'organisation d'une activité. En même temps, elle renvoie aux discussions, non tranchées, qui animent le champ de la sociologie des sciences sur lequel nous revenons ci-dessous.

Le slack créatif est tout aussi important dans l'économie collaborative qui émerge. Ce slack est distribué en partie dans la base de connaissance formalisée des firmes et en partie dans le fonctionnement cognitif des communautés de connaissance. Dans le cas des industries créatives (Cohendet et Simon, 2007), le slack créatif exerce un rôle structurant qui guide particulièrement

la définition et le choix des nouveaux projets : l'enjeu majeur des firmes du secteur étant d'être en mesure de capter le potentiel créatif accumulé et détenu par les communautés de connaissance. L'association de ces deux notions est d'un grand intérêt. Dans le but de prolonger ces travaux et soumettre une perspective complémentaire, nous formulons quatre types de critique :

1. l'informalité qui semble caractériser les communautés selon les auteurs peut être discutée en reprenant les travaux fondateurs de Max Weber ;
2. l'autorité procédurale n'est peut-être pas présente dans tous les groupes qui s'affranchissent du fonctionnement hiérarchique formel ;
3. de fait, le fonctionnement du slack créatif, qui nécessite la mise en réseau de ressources hétérogènes, en sort sans doute transformé : il n'est pas forcément rattaché à des firmes classiques ;
4. ces communautés sont souvent envisagées comme des ensembles stables alors que leur domaine de fondation n'est pas étudié (Soulie, 2016).

L'analyse des communautés au prisme des collectifs scientifiques

Cette mise en perspective complémentaire prend une certaine épaisseur en considérant les apports de la sociologie des sciences. Dans ce champ, les communautés se présentent comme des objets déjà présents qui doivent être interrogés dans leur fondement (Granjou et Peerbaye, 2011). La sociologie des sciences s'intéresse à ce qu'elle a dénommé les collectifs scientifiques. En s'intéressant tout d'abord au contrôle social réglé par le principe de réciprocité gouvernant les échanges entre scientifiques (Hagstrom, 1965), puis aux modalités de régulation du système social de la science (Merton, 1975) et se poursuivant avec l'analyse de la constitution du crédit scientifique au moyen de l'accumulation de capital symbolique (Bourdieu, 1975), ce champ de recherche nous fournit un éclairage important.

Il nous éclaire tout d'abord en nuancant le fonctionnement paradigmatique de la science tel qu'inspiré par les travaux de Kuhn (1962). Ce dernier s'est fortement inspiré de Fleck (1934) et de ses collectifs de pensée (*Denkkollektiv*). Selon Latour (2005, 260), Kuhn aurait repris et vidé de sa substance sociale les collectifs de Fleck pour en faire un objet purement cognitif. Fleck concevait ainsi les collectifs de pensée : « la communauté des personnes, qui échangent des idées ou qui interagissent intellectuellement », et en faisait « le vecteur du développement historique d'un domaine de pensée, d'un état du savoir déterminé et d'un état de la culture, c'est-à-dire d'un style de pensée particulier » (Fleck, 2005, [1934], 74).

Entre collectif et communauté l'hésitation est de mise. Une dizaine d'articles regroupés dans un numéro spécial (*Terrains & Travaux*, 2011) attire l'attention sur l'hétérogénéité des entités qui constituent les collectifs. Knorr-Cetina (1982) identifie la faiblesse des travaux qui font de la communauté un modèle quasi-économique de l'organisation scientifique. Les travaux centrés sur les communautés épistémiques ou les communautés créatives n'ont-ils pas conclu trop vite à l'existence pleine et entière de groupes autonomes d'un tel type ? Les travaux empiriques manquent encore pour trancher la question. Il est nécessaire de définir empiriquement les engagements et raisonnements pratiques des acteurs impliqués. La prudence incite à entretenir le doute en s'inspirant du champ des collectifs scientifiques. Knorr-Cetina (1982) caractérise les *arènes transépistémiques* par leur capacité à façonner la forme et le contenu des projets de recherche, l'organisation du travail et la production de connaissances. Latour (2006) insiste sur les processus : il n'y a pas de groupes mais des regroupements. Un collectif n'est pas un simple préalable à l'activité scientifique, car l'assemblage du collectif est un enjeu indissociable des diverses opérations de circulation des énoncés, des faits et inscriptions ou des objets techniques. Meyer et Molyneux-Hodgson (2011, 149) concluent que « décrire les différentes formes et dynamiques des communautés veut dire élargir plutôt que de limiter notre compréhension de ce

que les termes communauté et épistémique signifient. Et au lieu de supposer que les communautés épistémiques existent a priori, nous nous devons d'examiner comment elles naissent, comment elles sont fabriquées et matérialisées, ce qui nécessite l'exploration des pratiques, des objets, des métaphores, des instruments et des discours qui produisent et maintiennent ces collectifs ». Dans leur synthèse, Granjou et Peerbaye (2011, 9) insistent sur le fait que les collectifs sont des associations incertaines, temporaires et instables d'éléments qui requièrent un travail incessant pour émerger et se maintenir.

Vers deux types de communautés créatives ?

Certains auteurs travaillent dans ce sens pour opérer une partition entre les communautés épistémiques et des formes proches mais néanmoins distinctes qu'ils proposent de nommer, à la suite de la sociologie des sciences, des *collectifs* (Simon, 2009, Paraponaris et al., 2013).

Pour saisir cette différence entre communautés et collectifs, il faut repartir de la distinction très classique de la sociologie entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*) posée par Tönnies (1887), et reformulée par Max Weber (1921). La relecture de Tönnies par Weber reprend la distinction à partir des processus de formation des communautés et des sociétés. Il s'intéresse à ce qu'il appelle la *communalisation* et la *sociation*.

La communalisation (*Vergemeinschaftung*) résulte d'un sentiment subjectif d'appartenir à une même communauté (*Gemeinschaft*). La tradition ou l'affect sont les principaux ressorts de cette appréciation subjective. La communauté est apprise, puisque c'est seulement grâce à un processus de socialisation que nous apprenons à participer à des communautés solidaires. Elle n'est jamais pure, puisque des liens communautaires sont associés à des situations de calcul, de conflit, ou de violence. C'est pourquoi plutôt que de communauté, il paraît préférable de parler de *communalisation* (*Vergemeinschaftung*).

Au contraire, la sociation (*Vergesellschaftung*) résulte d'un compromis ou d'une coordination d'intérêts motivés rationnellement. Elle peut être rationnelle en valeur (*wertrational*), lorsqu'il s'agit de compromis pour la défense d'une même cause, ou en finalité (*zweckrational*), quand chacun des partenaires anticipe la loyauté de l'autre quant à la poursuite de buts déterminés. Nous pensons qu'il existe dans les processus de socialisation des collectifs des formes de *sociation* d'un autre ordre, tout aussi rationnelles, mais qui ont une orientation plus exploratoire ou expérimentale.

En cela, la constitution d'un collectif n'est pas une communalisation au sens weberien, mais une *sociation* visant à la construction et la promotion de nouvelles valeurs. Ainsi, le collectif peut se définir comme une *sociation* exploratoire car tous ses membres ont en commun de mettre en place des groupes intéressés à promouvoir des valeurs nouvelles, des causes communes ou des solutions techniques. Les collectifs, même s'ils s'appuient sur des professionnels de certaines disciplines, se créent généralement sur des projets de société et de ce fait sont ouverts, dès leur émergence, à d'autres groupes sociaux. Il semble aussi que le nombre initial de membres fasse une différence : une communauté se crée généralement autour d'un petit nombre de personnes ayant un intérêt commun et ce sont les membres qui choisissent eux même les autres membres ou qui les cooptent. En revanche chaque personne rejoint un collectif à sa seule initiative même si certains membres vont faire en sorte de « mobiliser », car un collectif ne peut naître sans une « masse critique » qui légitime l'intérêt commun qu'il revendique. Les collectifs sont plus généralement tournés vers l'avenir avec un objectif de remise en cause de l'existant et d'évolution vers une société plus ouverte à des valeurs nouvelles. Les communautés sont plus souvent centrées sur le partage entre pairs et la protection des connaissances.

Notre objectif consiste à affiner cette distinction *communauté - collectif* en nous appuyant sur leurs usages langagiers, plus précisément sur leur productions lexicales préférentielles qui sont examinées dans un cadre d'analyse sociolinguistique.

Production lexicale et communauté linguistique

Il existe plusieurs manières de distinguer les communautés, nous avons choisi de développer une dimension très peu développée pour l'analyse des organisations et entièrement inédite pour l'étude des dynamiques cognitives au sein des communautés : la dimension linguistique. Cette modalité doit beaucoup à Jacques Girin, nous la prolongeons en la rapprochant du champ d'étude contemporain des communautés et en la développant du côté des imaginaires linguistiques.

La production lexicale

Girin (1990 : 7) rappelle que le langage est un outil d'élaboration des représentations qui fonctionne de manière collective au sein des organisations. De ce fait, fonction cognitive et fonction de communication sont intrinsèquement liées. Dans son analyse des énoncés langagiers Girin (1990) définit trois composants : littéral (simple décodage qui donne un élément de signification), indexical (qui ne peut être compris qu'en référence à une situation déterminée), et contextuel (dont l'interprétation exige une confrontation avec des contextes).

Pourtant, peu d'attention est portée aux types de normes sociolinguistiques qui régissent leur utilisation. C'est pourquoi nous soumettons à la discussion une nouvelle distinction au sein des communautés créatives en termes d'imaginaire linguistique.

De la production lexicale aux communautés langagières

La fonction de communication du langage est biface : elle est orientée vers l'activité et vers l'ordre social. Chacun des actes de communication met en jeu des représentations sur les objets et sur les relations. C'est la fonction centrale de symbolisation qui suppose plusieurs opérations

cognitives. Girin identifie quatre types d'opérations qui structurent une communauté langagière (tableau 1).

Tableau 1 – Structuration des communautés langagières selon Girin (1990)

Apprentissage	se fait par l'utilisation du langage en contexte communicationnel : il s'agit d'un langage choisi, spécifique en situation et destiné à faire évoluer un état.
Production lexicale	accompagne chaque technique au sein de l'organisation, plusieurs lexiques particuliers coexistent pour rendre compte du rapport des utilisateurs et concepteurs à l'outillage (Gardin, 1988). Ainsi tout document élaboré et utilisé dans l'organisation représente un ensemble de connaissances (Poitou, 1995).
Elaboration d'un propos	ou « mise en texte » constitue également une opération cognitive du langage qui consiste à formuler quelque chose qui définit notre rapport au réel ; « parler et écrire c'est mettre des impressions confuses à l'épreuve du langage » (1990, 20).
Interprétation collective	c'est l'opération qu'il faut en partie concevoir en situation, c'est-à-dire sans négliger aucune des trois composantes d'analyse de l'énoncé : littéral, indexical et contextuel.

A défaut d'être investies par les recherches en économie et en management, ces opérations ont fait l'objet de travaux importants en sociolinguistique depuis Labov (1976). Le concept de *grammaire langagière* en constitue un exemple très illustratif en offrant l'opportunité de fonder l'existence de communautés (Ferry, 1991, 2004). Les expériences vécues par chacun font l'objet de récits de mieux en mieux structurés qui forment progressivement des discours qui construisent à leur tour l'expérience. Dans ces processus, un lien cumulatif s'instaure entre cognition et langage. Les connaissances produites dans et par les grammaires langagières apportent leur contribution à la définition de communautés d'acteurs, elles font l'objet de discussions collectives et de révisions. Si bien que l'on peut en faire une analyse sociologique. Dans ce cas, l'activité de symbolisation se définit comme une activité publique, collectivement constituée et reposant sur des conventions (Hajek, 2011). Emetteur et récepteur ne sont pas seuls dans un face à face : ils sont immergés dans un contexte qui nécessite et autorise certaines compétences. La signification se caractérise aussi par une composante pragmatique (et non plus seulement perceptive) ou une compétence à utiliser, dans un contexte d'usage adéquat.

Dans ce cadre, l'apprentissage s'opère en grande partie à travers le langage qui permet de réajuster références et stéréotypes, dans le jeu d'une différenciation socioculturelle des

communautés interprétatives (De Munck, 1999, 85). L'apprentissage permet à chacun dans la communauté de s'établir, de s'identifier et d'évoluer¹.

Les grammaires dont il est question permettent de pratiquer une véritable exploration non seulement du langage, mais plus généralement des expériences humaines et organisationnelles ou encore politiques. Ces grammaires sont donc utiles dans notre projet puisqu'elles dévoilent la dynamique de l'activité de symbolisation des communautés.

Des communautés langagières inspirées par des imaginaires linguistiques

Le modèle de l'Imaginaire linguistique (IL) mis au point par Anne-Marie Houdebine (1993) se propose de rendre compte du rapport du sujet à sa langue. Ce modèle s'inspire à la fois des acquis de la sociolinguistique et de la linguistique fonctionnelle. Il a été élaboré à partir d'une réflexion sur les représentations sociales de la langue et sur leur rôle dans l'évaluation de la langue. Ce rapport à la langue se fonde sur des normes qui sont des fictions au sens de Hjelmslev² (1942). L'inspiration de ce modèle remonte aux travaux de Martinet (1969) qui a démontré que les imaginaires linguistiques se construisent avec l'imaginaire culturel. A ce titre, il nous paraît pertinent de réintroduire les analyses relatives à l'imaginaire radical de Castoriadis. Bien que pris dans le langage, l'auteur nous rappelle que nous disposons d'une mobilité en son sein qui nous permet de le mettre en question ainsi que notre rapport à lui (Castoriadis, 1975 : 189). L'imagination est conçue, non pas comme expression du désir, mais comme condition même du désir. L'imaginaire s'articule au social-historique. « L'imaginaire dont je parle n'est pas image de. Il est création incessante et essentiellement indéterminée (social-historique et psychique) de

1 - Girin caractérise ainsi les communautés langagières : 1-les membres de la communauté langagière opèrent la même décomposition des messages langagiers en trois composants (littéral, indexical et énigmatique), 2-ils décodent de manière univoque le composant littéral, quand ils sont placés dans la même situation, 3-ils accomplissent le même repérage des éléments propres à la situation désignés par le composant indexical, 4-ils disposent de la même gamme de contextes généraux pour interpréter le composant contextuel ou énigmatique (1990, 29).

2 - La norme n'est qu'une abstraction qui permet de poser les cadres à la description d'un usage (Hjelmslev, 1942).

figures/formes/images, à partir desquelles seulement il peut être question de « quelque chose ». Ce que nous appelons « réalité » et « rationalité » en sont des œuvres » (Castoriadis, 1975 : 8).

Houdebine a défini deux types de normes linguistiques : les normes objectives issues de la description des productions verbales et les normes subjectives relevant des opinions, jugements, attitudes ou représentations sociales pour les sociologues (Houdebine, 2013, 11). Cette production linguistique articulée à l’imaginaire fait l’objet de nombreuses investigations (Remysen, 2011). Ces normes sont très utiles pour caractériser l’usage linguistique des différentes communautés.

Parmi les normes objectives, Houdebine distingue les *normes systémiques* et les *normes statistiques* (tableau annexe 1). Les premières concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue, tandis que les deuxièmes correspondent à leur fréquence. Les normes systémiques et statistiques peuvent converger ou diverger, rendant ainsi compte de la dynamique synchronique des langues (Houdebine, 1985).

Les normes subjectives correspondent à l’imaginaire linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « [du] rapport (ou [des] représentations) des sujets parlant à la langue » (Houdebine-Gravaud, 2002, 11). Cet imaginaire se traduit par un ensemble d’attitudes parmi lesquelles l’auteur distingue les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires.

- a. Les *normes évaluatives* correspondent à la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l’absence d’un fait de langue dans leurs propres usages ou ceux des autres, que cette conscience soit fondée ou non.
- b. Les *normes fictives* régissent les attitudes qui s’appuient sur des jugements d’ordre esthétique, affectif ou historique – lorsque l’on dit par exemple « ça sonne mieux » et « comme disait mon père ».

- c. Les *normes prescriptives* sont le résultat d'un processus d'institutionnalisation, c'est-à-dire entérinées et véhiculées par les ouvrages de référence (dictionnaires et grammaires), par l'école ou encore par les académies de la langue.
- d. Les normes communicationnelles reposent sur la prise en compte du destinataire dans les échanges : par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme des fautes (Remysen, 2011).
- e. Les normes identitaires permettent de rendre compte du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

La prise en compte de cet imaginaire linguistique permet d'envisager une véritable dynamique des communautés de langage. Les deux grands niveaux de normes (objectives et subjectives) sont en interaction. Celles-ci permettent aux membres d'une communauté de s'identifier, de se comprendre et d'élaborer collectivement des connaissances dont les différentes étapes de création, validation et diffusion sont immergées dans des pratiques langagières. Dans cette perspective, nous mettons à l'étude les communautés numériques depuis leur agir langagier. Cet agir puise dans un imaginaire qui effectivement est multiple. Nous élaborons une méthodologie qui nous permet d'analyser les auto-présentations de différentes communautés et qui tendent à démontrer que deux dynamiques au moins sont à l'œuvre. Sur cette base, nous opérons une distinction entre communautés et collectifs numériques. Les groupes (communautés ou collectifs) qui sont rassemblés dans la base créent collectivement de la connaissance selon différentes modalités organisationnelles. Ils développent soit des activités qui font l'objet d'une commercialisation, soit des activités reliées directement ou plus indirectement à des activités économiques sous forme de conseil non marchand, prescription ou pression. Parmi les différents

cas, cinq ont été choisis au hasard à titre d'illustration afin de les comparer en fonction des formes qu'y prennent les énoncés lexicaux (annexe 3).

Méthodologie

L'ensemble méthodologique que nous présentons ici est plutôt inédit dans le domaine. Nous focalisons sur l'une des deux dimensions de l'analyse socio-sémantique, celle qui porte sur les caractéristiques lexico-sémantiques

La situation d'énonciation qui forme habituellement l'autre dimension de l'analyse socio-sémantique, n'est en revanche pas analysée ici car, au sein de notre base de données CoC_2015, elle est identique : l'auto-présentation des organisations sur leurs sites internet respectifs.

Le corpus formant la base de notre étude provient d'écrits de deux types d'organisations. Nous avons choisi, d'une part, des associations scientifiques qui médiatisent leurs activités sur Internet, d'autre part, des associations ou groupes de personnes animées par des projets à visée sociale au sens très large. Les premières nous semblent relever des communautés épistémiques, les secondes de collectifs.

Ainsi, le corpus dont nous disposons est de 29.690 mots que nous nous proposons d'examiner pour en caractériser les particularités lexico-sémantiques.

Notre démarche se compose de deux étapes :

1. Analyse du lexique des textes complétée par étude des champs synonymiques associés et leurs articulations avec l'imaginaire linguistique.
2. Etude empirique d'associations sémantiques effectuées par 120 locuteurs français à partir du lexique des textes.

La question principale guidant notre travail est celle de savoir si les résultats de l'analyse purement linguistique de la première étape sont cohérents avec la réception/interprétation des

locuteurs. En d'autres termes, existe-t-il une conformité entre les résultats produits par une analyse lexico-sémantique et ce que l'on pourrait nommer la réalité psycholinguistique des locuteurs ?

L'hypothèse de travail qui découle de cette interrogation est alors la suivante : si l'analyse linguistique et l'analyse psycholinguistique couvrent des phénomènes communs, alors les résultats de l'étude psycholinguistique devraient globalement aboutir à une distinction similaire à celle dégagée par l'analyse lexico-sémantique. Nous serions alors en mesure de consolider l'interprétation en termes d'imaginaire linguistique de notre approche lexico-sémantique qui, jusqu'ici, était purement linguistique, par des arguments empiriques de type psycholinguistique.

1. Analyse du lexique des textes complétée par étude des champs synonymiques associés et leurs articulations avec l'imaginaire linguistique.

Pour la première étape, l'analyse se développe en termes d'utilisation du lexique, de la synonymie et des champs sémantiques associés en lien avec les normes de la grille de Houdebine qui permet de différencier les différentes communautés. L'analyse se développe sur des petits corpus (800 à 1500 mots par texte) présentés sur les sites internet. Nous examinons les textes dans un premier temps sur la base de fréquence d'apparition des lexèmes utilisés à l'aide du dispositif Antconc (logiciel d'analyse textuelle, version 3.4.4.w) pour ensuite, au moyen d'une analyse basée sur les liens de proximité sémantique dans le lexique français proposé par Tmuse (version beta) explorer les réseaux sémantiques attachées aux termes utilisés. Le logiciel Tmuse permet d'analyser les associations sémantiques selon leur « force » ou leur « poids » dans le système langue et plus spécifiquement dans des réseaux de synonymie.

Adoptant cette démarche, nous essayons de démontrer à partir de la fréquence d'utilisation des termes clés des entités, ainsi que des réseaux sémantiques associés à ces termes, comment les entités en question se définissent de manière explicite, mais aussi de manière implicite.

A partir d'une analyse par le logiciel Antconc, prolongé pour toute l'analyse des données par Sphinx Quali (Moscarola, 2016), nous avons établi les listes des 15 mots lexicaux (mots à haut contenu sémantique et informatif) les plus fréquents dans les différents textes de présentation³. Les 15 mots les plus fréquents de chaque texte lui confèrent une sorte de premier profil sémantique. Avec ce profil sémantique, les objectifs et enjeux qui sous-tendent l'action des différentes organisations deviennent plus apparentes et, idéalement, fournissent un outil de différenciation opérationnel pour les types d'organisation.

Afin d'approfondir ce profil, les réseaux sémantiques synonymiques attachés à chaque terme, tels qu'ils sont matérialisés dans Tmuse, sont également convoqués pour l'analyse. Nous supposons que ces réseaux sémantiques correspondent globalement aux associations sémantiques synonymiques des locuteurs - associations généralement non conscientisées, ni verbalisées.

L'analyse des champs sémantiques des synonymes permet ensuite de densifier le profil lexico – sémantique des mots les plus fréquents des textes. Les résultats sont alors réinsérés dans la grille des imaginaires linguistiques de Houdebine.

Toute la démarche s'est effectuée en aveugle, c'est-à-dire qu'aucune des organisations n'est identifiée à priori. Ce sont uniquement les analyses sémantiques qui font émerger les profils lexicaux et sémantiques des textes de présentation.

2. Etude empirique d'associations sémantiques effectuées par 120 locuteurs français à partir du lexique des textes

Lors de cette étape, nous avons utilisé le même matériel que précédemment et nous l'avons soumis à un groupe de 120 sujets adultes (18-30 ans) francophones dans une tâche d'association sémantique libre.

3 - Sont exclus ici les noms propres ainsi que les mots en langue étrangère tels que « knowledge foundation ».

Afin d'éviter un phénomène de fatigue qui pourrait survenir chez les locuteurs testés, nous avons formé 4 groupes ; chaque groupe était testé avec 6 textes. Nous avons donc obtenu 30 réponses par mot clé testé. Le test s'est déroulé comme suit : le sujet devait lire à haute voix le mot clé (un mot de la liste des 15 items les plus fréquents du texte) ainsi que les synonymes associés qui lui étaient présentés sur un écran. Il devait ensuite noter le premier mot qu'il associait à cette série, sans toutefois reproduire un des mots de la liste présentée. Chaque sujet était ainsi testé avec un ensemble de 90 mots clés et leurs synonymes. Les résultats ont ensuite été fusionnés et forment le corpus pour les analyses qui apparaissent dans le tableau 3 et la figure 1.

Résultats et discussion

Des normes orientées différemment

Une première analyse est basée sur les traitements de la 1^{er} étape. La comparaison entre les 24 cas est opérée au moyen d'interprétations analytiques sur la base des 15 mots les plus fréquents et de leur réseau de synonymes (annexe 2).

La première observation permet de constater qu'une partition se dégage entre les groupes qui font référence aux normes objectives et les autres qui ne le font pas. Ce qui tendrait à qualifier les premiers de communautés au sens d'ensembles organisés sur la base de la connaissance scientifique et se référant à des normes linguistiques établies en société. Au contraire des autres cas pour lesquels très peu ou aucune mention objective peut être identifiée.

La seconde observation concerne les normes statistiques et ne valide pas vraiment l'hypothèse suivant laquelle les collectifs seraient de grands ensembles alors que les communautés seraient plus réduites et repliées sur quelques principes. C'est tout le contraire ici puisque les trois groupes que nous aurons tendance à qualifier de communauté sont de très grands ensembles et les trois groupes, plutôt qualifiés de collectif, sont des groupes de taille plus réduite.

La troisième observation est centrée sur les normes subjectives. Elle nous permet de confirmer que les collectifs (ici Alterondes, AnimFr et Sharelex) ont tendance à mettre en avant l'action publique, la massification des pratiques supposées progressistes, l'altruisme et la mise en commun la plus large possible. En revanche, les communautés épistémiques mettent l'accent sur l'expertise détenue ou bien le libre accès aux expertises détenues par d'autres institutions.

Un flottement lexical toujours présent

L'auto-présentation des différents groupes entretient un flottement dans l'emploi des termes communauté et collectif. A l'égal des travaux en sociologie des sciences qui définissent du collectif par du communautaire (Fleck) ou du communautaire par du fonctionnement collectif (Knorr-Cetina), les groupes étudiés ne nous aident pas à préciser la question.

Des groupes ou communautés clairement distincts

Le rapprochement des 2 étapes de l'étude – étude des mots-clés + évocations par sujets – tend clairement à démontrer l'existence de groupes qui se distinguent lexicalement. Certes les trois typologies ne se recoupent pas entièrement, mais il existe des constantes pour qualifier certains groupes ou communautés entre les analyses par mots-clés, synonymies et évocations (les 12 titres choisis pour chacun des quatre types sont relativement arbitraires et tentent de qualifier les cas).

Tableau 3 – Typologies issues des 3 étapes de la méthodologie

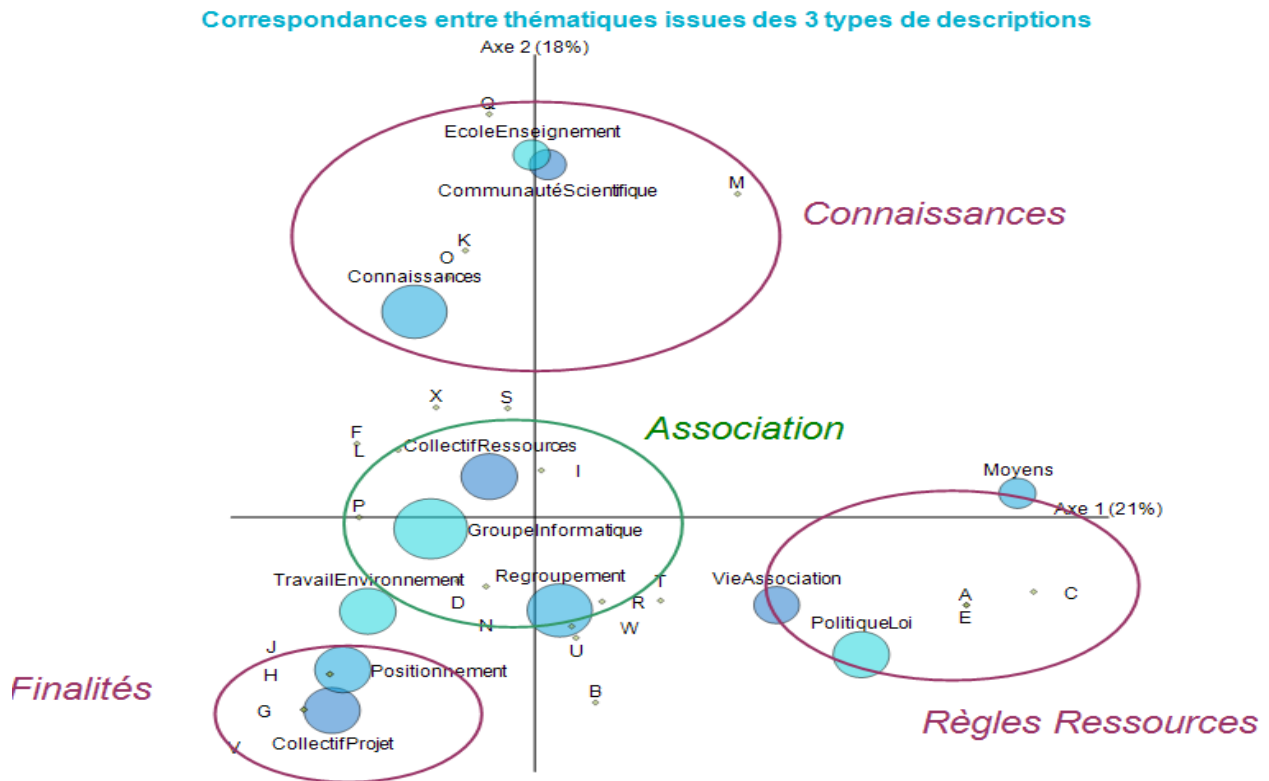
Etape d'analyse	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Par mots clés	« Collectif/projet » B, G, H, J, P, V	« Collectif/ressources » D, K, L, T, W, X	« Vie/association » A, E, I, R, U	« Communauté scientifique » M, O, Q, S
Par synonymes	« Positionnement » G, H, J, V, W, X	« Regroupement » B, D, N, R, S, T, U	« Connaissance » F, I, K, L, O, P, Q	« Moyens » A, C, E, M
120 sujets livrant évocations	« Groupe informatique » H, I, J, N, O, P, R, S	« Travail/environnement » D, F, G, L, U, V	« Politique/loi » A, B, C, E, T, W	« Ecole/enseignement » K, M, Q, X

Pouvoir discriminant entre les types : 0,8.

Ces typologies sont le résultat d'une analyse classification hiérarchique établie avec Sphinx sur la base des corpus de mots clés, des synonymes et des évocations de 120 sujets. Cette partition de

nos 24 cas en quatre groupes atteste d'univers lexicaux bien marqués. L'analyse factorielle des correspondances (figure 1) confirme l'existence d'une véritable partition au sein de la population étudiée.

Figure 1 – Correspondances entre les 3 types de descriptions



Enseignements

A partir de ces quelques constats, il semblerait que la possibilité de différencier communautés de connaissance et collectifs gagne du crédit. Une différence telle qu'une évolution du vocabulaire deviendrait souhaitable. Comme nous le fait remarquer Lejeune (2011) le mode de fonctionnement de certaines communautés (les communautés en ligne) illustre des spécificités (production collective de contenus ou de logiciels libres) sans pour autant se laisser caractériser de manière classique par la notion de *communauté* en sciences humaines et sociales. Pour cela, l'auteur préfère éviter d'employer l'expression *communauté virtuelle* pour traiter plutôt de

collectifs médiatisés orientés vers un projet. A notre sens, cette remarque ouvre la voie à la caractérisation d'un autre type de travail socialement organisé que nous proposons de dénommer *collectif* et qu'il s'agira de définir d'un point de vue langagier en approfondissant en premier lieu sur la dimension des imaginaires linguistiques.

Notre premier apport est de nature méthodologique : l'analyse des caractéristiques lexico-sémantiques de l'imaginaire en acte des communautés créatives apparaît comme un puissant vecteur de qualification de l'activité des communautés numériques. Un appareil analytique semble se dessiner en matière d'étude des imaginaires des communautés numériques. A notre connaissance, le rapprochement de l'analyse des données textuelles et leur extension dans l'espace synonymique avec l'Imaginaire Linguistique est inédit. Si Houdebine focalise sur le rapport du locuteur à la langue tel qu'il transparaît dans des productions à caractère normatif (cf. t2, p.7), notre approche insère les productions lexicales dominantes des groupes étudiés à partir des résultats de la lexicométrie et leur élargissement aux synonymes proches dans la grille d'analyse des normes proposées par Houdebine. Nous proposons donc de resituer le cadre interprétatif du discours basé sur les données quantitatives de l'analyse des données textuelles dans un modèle qui permet d'affiner le profil sémantique des producteurs de ces textes analysés.

Notre second apport est de nature typologique. Bien que les termes employés aussi bien par les acteurs que par les chercheurs académiques prêtent encore à confusion entre les mots de communauté et de collectif, il nous semble que le développement du numérique ne peut pas être enfermé dans un simple mouvement d'adaptation des organisations à la technologie. Certes les communautés, qu'elles soient de pratiques ou épistémiques, se saisissent du numérique pour prolonger ou amplifier leurs capacités, mais on ne doit pas s'arrêter à ce point du mouvement. D'autres formes d'organisation émergent car elles deviennent possible avec le numérique qui facilite l'accès rapide au grand nombre de participants, d'idées et de possibilités.

Si l'institution du collectif se confirme, c'est alors toute une approche de l'économie numérique qui est mise en cause. Les communautés numériques de connaissance jouent un rôle dénué d'ambiguïté dans l'économie globalisée : le plus souvent constituées d'individus très qualifiés et très jaloux de leur autonomie, elles participent du slack créatif des firmes industrielles et commerciales. Elles sont cette part d'expertise qui arrive à manquer aux organisations pourtant si puissantes. Avec les collectifs il en va tout autrement puisque nous sommes en présence de processus de *sociation* (au sens de Weber) de nature exploratoire qui font que leurs membres ambitionnent de mettre en place et à promouvoir des valeurs nouvelles, des causes communes ou des solutions techniques. Les collectifs, même s'ils s'appuient sur des professionnels de certaines disciplines, se créent généralement sur des projets de société et de ce fait sont ouverts, dès leur émergence, à d'autres groupes sociaux.

Un troisième apport concerne l'organisation de cette nouvelle catégorie. D'autres modalités de coordination sont présentes au sein des collectifs. C'est tout d'abord la discipline interne et l'autorité qui diffèrent. Dans un développement au sujet des logiciels libres, Dominique Cardon écrit : « les collectifs en ligne se montrent très tolérants à l'égard des personnes inactives ou peu engagées. Cette inégalité de participation s'observe également au sein des listes de discussion, sur Wikipédia, dans les partages de contenus sur les sites de photos et de vidéos, etc. Dans l'économie de la contribution ouverte, les « petits » sont nécessaires aux « grands ». Les participations minimales, comme la correction de fautes d'orthographe sur Wikipédia, ..., sont indispensables à la motivation des plus actifs dans ces mondes bénévoles où la gratification est essentiellement symbolique » (2010, page 19). Ce fonctionnement est non seulement permis, mais quasiment introduit par la technologie numérique. Alors qu'au sein de communautés scientifique, créatives ou épistémiques, les inégalités de participation seraient jugées négativement, dans les collectifs il en est tout autrement.

Nous sommes davantage dans le champ de la cité civique au sens de Boltanski et Thévenot (1991), avec l'affichage de valeurs particulières, plutôt que dans le domaine du développement cognitif. Il n'existe pas véritablement d'autorité procédurale comme au sein des communautés épistémiques. C'est plutôt la référence à des valeurs de solidarité et de progrès humain qui semblent guider l'association des actions des uns aux autres. C'est également le système d'incitation qui semble s'organiser autour d'un principe de réassurance dans l'affirmation des valeurs du collectif. Les calculs en termes d'équilibre des contributions et des rétributions y semblent secondaires. C'est enfin au sein de ces valeurs, une volonté d'autonomie et d'émancipation qui semble guider les actions orientées vers les activités économiques installées. Dans cette perspective, le nous est davantage extensif. Il ne s'agit plus d'inscrire une démarcation entre des experts et des décideurs économiques ou politiques. Il s'agit probablement de saisir le numérique comme moyen de concrétiser un élargissement de conscience des enjeux contemporains de l'existence.

Le quatrième et dernier apport de notre travail réside dans la réintroduction de l'imaginaire dans la constitution des groupes et organisations numériques. A l'évidence, tous les groupes étudiés n'œuvrent pas dans le même sens, notamment dans leur relation à la société. D'une part, les communautés numériques se sont créées soit par extension de sociétés savantes ou d'associations scientifiques, soit sur la base d'une maîtrise technologique. Le *nous* de ces communautés n'est pas prioritairement extensif. Il consiste davantage à agréger par cooptation et à faire prévaloir l'argument scientifique ou technique. D'autre part, les collectifs se constituent contre des pratiques qualifiées d'hégémoniques et de néfastes sur un plan sanitaire, social ou politique.

C'est qu'en fait, pris dans le numérique, ces groupes ne produisent ni le même fonctionnement ni le même devenir. Nous sommes en présence de deux types d'imaginaire. Celui qui préside au développement des communautés numériques tend à renforcer l'hétéronomie, le repli des

communautés sur elles-mêmes et la relation aux institutions au moyen de la commercialisation de leur produit. Nous restons dans le domaine de l'institué (Castoriadis, 1975). Avec les collectifs, nous entrons dans une mobilisation autre du numérique. Il s'agit de contester un ordre économique, de faire croître un mouvement en permettant la diversité des adhésions, et de poser des valeurs en guise de principes d'autorité.

Conclusion

Notre objectif consistait à proposer une approche du rôle attribué au langage dans le fonctionnement des communautés créatives en termes d'objet, de valeur et d'identité. Ceci afin de pousser plus loin la caractérisation des dynamiques cognitives et en particulier tenter d'intégrer davantage de nouvelles formes de pratiques de communication et de cognition. Au terme de cette présentation, nous pensons pouvoir consolider la pertinence de la catégorie *collectif* dans ses dimensions d'imaginaire linguistique et d'activité cognitive organisée. L'appareil analytique déployé laisse entrevoir de nombreuses perspectives d'analyse en termes de grammaires langagières. La perspective des imaginaires linguistiques nous semble tout autant féconde afin de prolonger l'étude des communautés numériques de connaissance.

Dans une inspiration proche de celle de Knorr-Cetina (1999) qui interroge les différentes procédures d'investigation scientifique comme autant de modalités de la science en train de se faire, il nous paraît pertinent d'intégrer l'interrogation politique au sein même de la problématique de ces ensembles communautaires ou collectifs tant dans leur dynamique propre que dans leur articulation à la société.

Références

Akrich M., Callon M., Latour B. (éd.), (2006), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech.
Amin, A, et Roberts, Y (2008), *Community, economic creativity and organization*, Oxford Press.
Bauwens M., (2015), *Sauver le monde : vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*. Paris : Les Liens qui Libèrent.

- Boltanski, L., et Thévenot, L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P., 1975. La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison, *Sociologie et sociétés*, 7(1), 91-118.
- Canguilhem, G (1943, 2013) *Le normal et le pathologique*. 12ème édition. Paris: PUF.
- Cardon, D (2010) *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris: Editions du Seuil.
- Castoriadis, C (1975) *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Editions du Seuil.
- Cowan, R., David, P., et Foray, D. (2000) "The explicit economics of knowledge codification", *Industrial and Corporate Change*, 9, 2, 211-253.
- Cohendet, P. et Simon, L. (2007) "Playing Across the Playground: Paradoxes of Knowledge Creation in the Video Game Industry", *Journal of Organizational Behavior*, 28: 587-605.
- Cohendet Patrick et Llerena Patrick, (2003) "Routines and incentives: the role of communities in the firm", *Industrial and Corporate Change*, 12, 2, 271-297.
- Cohendet P., Creplet F., Dupouët O. (2001), "Communities of Practice and Epistemic Communities: A Renewed Approach of Organisational Learning within the Firm", *Revue d'Economie Industrielle*, Volume 95, n° 95, p.6-22.
- Cohendet Patrick, Créplet Frédéric et Dupouët Olivier, (2006), *La Gestion des Connaissances : Firmes et communautés de savoir*, Paris : Economica.
- Cohendet, P, Grandadam, D, et Simon, L. (2008) « Réseaux, communautés et projets dans les processus créatifs ». *Management International*, 13, 1: 29-43.
- David P.A., Foray D. (2002), "An introduction to the economy of the knowledge society," *International Social Science Journal*, Special Issue, 54, 171, 9-23.
- De Munck J., (1999) *L'institution sociale de l'esprit*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Eychenne, F (2012) *Fab Lab : L'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle*, Paris : FYP Éditions.
- Ferry, J.-M., (1991) *Les puissances de l'expérience*, tome I, Paris : Éditions du Cerf.
- Ferry, J.-M., (2004) *Les grammaires de l'intelligence*, Paris : Éditions du Cerf.
- Fleck, L., (1934) *Genèse et développement d'un fait scientifique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Gardin, B., (1989) « Machine à dessiner ou machine à écrire ? La production collective d'une formulation », *Langages* n°93, 84-97.
- Girin, J. (1990) « Problèmes du langage dans les organisations », in Chanlat et al. : *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Presses Universitaires de Laval (Québec), collection "Sciences administratives", et éditions ESKA (Paris), 1990, pp. 37-77.
- Hagstrom W. O., (1965), *The Scientific Community*, New York, Basic Books.
- Hajek, I., (2011) « Sociologie, cognition et langage : une méthodologie d'observation ». *Langage et Société*, 135, 1, 67-85.
- Hjelmslev, L., (1942) « Langue et parole », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, 29-44.
- Houdebine, A.-M. (1985) « Pour une linguistique synchronique dynamique », *La linguistique*, 21, 7-36.
- Houdebine A.-M., (1993) « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique : aspects théoriques et méthodologiques », dans Francard M. (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Leuven/Louvain-la-Neuve, Peeters/Institut de linguistique, p. 31-40.
- Houdebine A.-M., (2002) « L'Imaginaire Linguistique et son analyse », *Travaux de linguistique*, 7, p. 11-27, p.163-179.
- Houdebine-Gravaud, A.-M. (2013) « L'imaginaire linguistique entre idéal de langue et langue idéale. Sa modélisation, son application, son développement en imaginaire culturel via la sémiologie des indices », in Proceedings of the 10th International Conference of the Faculty of Letters of Pitesti, Roumanie, June, 9-19.
- Joubert, L (2016) Gouvernance des communs du savoir. Le cas Wikipédia. Actes du 9ème colloque GeCSO, Paris, juin (agecso.com).
- Knorr-Cetina K., (1981) *The Manufacture of Knowledge. An Essay on the Constructivist and Contextual Nature of Science*, Oxford, Pergamon.
- Knorr-Cetina, K. (1982) "Scientific communities or transepistemic arenas of research?", *Social Studies of Science*, 12: 101-30.

- Knorr-Cetina, K., (1999) *Epistemic Cultures. The cultures of knowledge societies*, Cambridge, Harvard University Press.
- Kuhn T. S., (1962), *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press.
- Labov, W., (1976) *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.
- Latour, B., (2005) « Transmettre La Syphilis - Partager L'objectivité », in Fleck, L., *Genèse et Développement D'un Fait Scientifique*. Paris: Les Belles Lettres.
- Lejeune, C., (2011) « From virtual communities to mediated collectives. A comparison of Debian, Wikipedia and the Open Directory Project » in Francq, P., *Collaborative Search and Communities of Interest: Trends in Knowledge Sharing and Assessment*, IGI Global, 10-20.
- Mangolte, P.A. (2015), Le logiciel libre comme commun créateur de richesse, in: CORIAT, B (dir), *Le retour des communs & la crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les liens qui libèrent, mai.
- Martinet, A (1969) « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle », *Le français sans fard*, Paris : Presses Universitaires de France, 7-36.
- Merton R.K., (1975) *The sociology of science: Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago Press.
- Meyer, M, Molyneux-Hodgson, S., (2011) « Communautés épistémiques : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? » *Terrains & Travaux*, 18, 1 : 141-154.
- Moscarola, J., Boughzala, Y., (2016) « Analyser les corpus d'avis en ligne : Analyse lexicale exploratoire et/ou modélisation sémantique ? », *JADT 2016 : 13ème Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Nice.
- Paraponaris, C, Sigal, M, et Vion, A (2013) « Socialisation et génération des connaissances : distinguer les collectifs des communautés ». *Actes du 6ème Colloque Francophone « Gestion des Connaissances, Société et Organisations »*, Université de Lorraine, 5-7 juin.
- Paraponaris, C. et Rohr, A (2016) « Communautés Créatives et Codification: une analyse par les imaginaires linguistiques ». *Actes du 9ème Colloque Francophone « Gestion des Connaissances, Société et Organisations »*. Paris : EBS.
- Paraponaris, C. & Rohr, A (2015a) « Codification des connaissances et question du langage : identité et coordination au sein des communautés et des collectifs ». *Actes du 8ème Colloque Francophone « Gestion des Connaissances, Société et Organisations »*. Bordeaux : Ecole Nationale de Cognitique.
- Paraponaris, C. et Rohr, A (2015b) « Communautés Créatives et Langage de Codification ». 1er Séminaire de l'Observatoire des Communautés de Connaissance. Université de Strasbourg : BETA.
- Poitou J.P., (1995) "Documentation is Knowledge : An Anthropological Approach to Corporate Knowledge Management", in Barthès J.P. (Ed), *Proceedings of the Third International Symposium on the Management of Industrial and Corporate Knowledge*. Compiègne, 91-103.
- Remysen, W. (2011) « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise ». *Langage et société*, 135, 1, 47-65.
- Simon, L (2009) « Underground, upperground et middle-ground : les collectifs créatifs et la capacité créative de la ville ». *Management International*, 13, 37-51.
- Soulier, E (2016) Du commun des ontologies. L'exemple des communautés de pratique. Actes du 9ème colloque GeCSO, Paris, juin (agecso.com).
- Stiegler, B (2015) *La Société Automatique. L'avenir du travail*. Paris: Fayard.
- Tönnies, F. (1887, 1996) *Gemeinschaft und Gesellschaft*. Leipzig: Fues's Verlag, traduction anglaise (1957) *Community and Society*, New Brunswick: Transaction Publishers.
- Weber, M (posthume 1921), *Economie et société*, traduction du tome 1, Plon, 1971 ; édition de poche, Pocket, 1995.
- Zimmermann, J.B (2015) La musique à l'heure de l'Internet : du patrimoine aux communs ?, in: *Le retour des communs : La crise de l'idéologie propriétaire*, B. Coriat (Eds.), Paris : Les Liens qui Libèrent.

Annexe 1

Tableau A – Normes linguistiques et argumentation

Catégories de Normes		Types d'arguments
Normes objectives	<i>Normes systématiques</i>	Arguments relatifs à la langue en tant que système, c'est-à-dire en tant que code structuré à différents niveaux (sémantique, morphologique, grammatical, etc.)
	<i>Normes statistiques</i>	Arguments relatifs à la fréquence d'un emploi
Normes subjectives ou imaginaire linguistique proprement dit	<i>Normes évaluatives</i>	Arguments relatifs à l'usage ou à la variation (temporelle, géographique et socio-stylistique)
	<i>Normes fictives</i>	Arguments d'ordre historique, esthétique ou moral
	<i>Normes prescriptives</i>	Arguments s'appuyant sur des autorités en matière de langue (dictionnaires, grammaires, auteurs reconnus, ...)
	<i>Normes communicationnelles</i>	Arguments relatifs à la langue en tant qu'instrument de communication, adaptable selon les contextes
	<i>Normes identitaires</i>	Arguments relatifs aux valeurs identitaires ou culturelles de la langue

Source : Remysen, (2011, 25).

Annexe 2

Tableau B - Présentation des cas de la base CoC_2015

CODE	communauté	adresse
A	AFFI	http://www.affi.asso.fr/
B	Alterondes	http://www.alterondes35.org/
C	Knowledge Foundation	https://okfn.org/
D	Editeurs Ecolocompatibles	http://www.leseec.org/leseec/
E	Ecoattérés	http://www.atterres.org/
F	Agecso	http://www.agecso.com/wp/
G	Collectif La Main	https://lamaincollectif.wordpress.com/
H	Collectif Musiques Radicales	http://www.collectifmusiquesradicales.fr/wp/
I	AIM	http://aim.asso.fr/
J	Collectif Etc	http://www.collectifetc.com/
K	Cortecs	http://cortecs.org/
L	AnimFr	http://imaginationforpeople.org/wiki/workgroup/animfr/animfrinfo
M	AFM	http://www.afm-marketing.org/
N	Wikispeed	http://wikispeed.org/
O	Waze	https://www.waze.com/fr/about
P	Sharelex	http://www.sharelex.org/fr/about
Q	Société Fr de Physique	https://www.sfpnet.fr/le-bureau-national
R	Asso Informatique Médicale	http://france-aim.org/aim/node/3
S	Société Informatique de France	http://www.societe-informatique-de-france.fr/
T	Ars Industrialis	http://arsindustrialis.org/
U	Negawatt	http://www.negawatt.org/association.html
V	350.org	http://350.org/fr/
W	démosphère	http://paris.demosphere.eu/qui-sommes-nous
X	SavoirsCom1	http://www.savoirscom1.info/qui-sommes-nous/

Annexe 3

Tableau C – Comparaison de 6 cas parmi les 24 étudiés

Catégories de Normes		Types d'arguments					
		Alterondes (870/379) *	Open Knowledge Foundation (1360/441)	AnimFr (838/332)	Wikispeed (1517/593)	Sharelex (798/317)	AFM (929/377)
Cinq mots les plus fréquents par ordre		Collectif, ondes, association, adhérents, agir	Association, conseil, administration, membre, article	Animation, groupe, projets, acteurs, outils	Equipe, développement, voiture, logiciels, solution	Créer, thème, cadre, charte, communauté	Rassembler, communauté, individuel, institutionnel, mission
Normes objectives	Normes systémiques		Gouvernance		Principes collaboratifs, droits propriété		Favoriser la diversité des approches
	Normes statistiques		Réseau 30 pays		Réseau mondial		Nombre d'adhérents
Normes subjectives ou imaginaire linguistique proprement dit	Normes évaluatives	Transparence normes	Transmission large	Collaboration massive	Résolution rapide problème technique	Faciliter pratiques	Excellence assise internationale
	Normes fictives	Altruisme, non lucratif	Fédération	Mise en commun	Collectif, mise en commun	Création commune	Anime communauté scientifique, porte-parole de la communauté
	Normes prescriptives	Etablir nouvelles normes	Libre accès	Développer compétences	Solution, souplesse	Cadre, charte	Savoir, excellence
	Normes communicationnelles	Alerter et influencer action publique	Document	Interconnexion réseaux	Souplesse fonctionnement	thématiques	Stimuler, valoriser, diffuser
	Normes identitaires	Equipe, égalité	ONG de l'information	Grand réseau francophone, FING	Bénévoles experts	Communauté de petits groupes	600 adhérents, établissements d'enseignement supérieur

Légende : * (870/379) : (Word Tokens/Word Types).

Annexe 4

Tableau D – Réseaux de synonymes des mots les plus fréquents dans l'auto-présentation des groupes (à titre illustratif, nous présentons ici les 5 premiers mots de chaque texte)

Texte* B. (word types : 379 ; word tokens : 870)				
collectif	ondes	association	adhérents	agir
équipe	sinuosité	confédération	adhérent	manifester
ensemble	fluide	partenariat	camarade	influencer
groupe	vague	tontine	associé	provoquer
	eau	colonie	complice	impressionner
	flux	affiliation		prendre l'initiative
	onde	assemblage		sévir
	flot	couplage		abuser
	lame	consécution		jouer
	houle	agrégation		produire
	ondulation	incorporation		agir
	ride	association		
Texte* C. (word types : 441 ; word tokens : 1360)				
Association	Conseil	Administration	Membres	Article

confédération	représentation	siège	organe	titre
partenariat	préconisation	direction	fédéré	éditorial
tontine	conférence	manutention	bras	entrefilet
colonie	avertissement	questure	jambe	leader
affiliation	avis	management	membre	compte
assemblage	principe	tenu	sociétaire	papier
couplage	soviet	gestion	correspondant	dogme
consécution	présidence	régie	associé	copie
agrégation	leçon	conduite	actionnaire	écrit
incorporation	admonition	maniement		déterminant
association	consultant	gérance		écho
	mise en garde	administration		article
	conseil	intendance		
Texte* L. (word types : 332 ; word tokens : 838)				
Animation	Groupe	Projets	Acteurs	outils
animation	groupe	programme	protagoniste	engin
mouvement	groupement	combinaison	interprète	moyen
impulsion	communauté	théorie	star	bidule
action	société	calcul	étoile	instrument
branle	complexe	pensée	chanteur	machine
	nation	spéculation	artiste	mécanique
	réunion	projet	vedette	appareil
	poignée	plan		
	bouquet	entreprise		
	fournée	espoir		
	confrérie	planning		
Texte* N. (word types : 593 ; word tokens : 1517)				
Équipe	Développement	Voiture	Logiciels	Solution
équipe	projeter	transport	programme	dissolution
collectif	éclaircir	équipage	programmation	solution
pool	circonduire	attelage	logiciel	réponse
	embellir	train	software	clef
	percer			résolution
	répandre			
	filer			
	dérouler			
	enrichir			
	illustrer			
	mesurer			
	développer			
	étoffer			

	traiter			
	améliorer			
Texte* P. (word types : 317 ; word tokens : 798)				
Créer	Thème	Cadre	Charte	Communauté
composer	objet	milieu	concession	conformité
enfanter	matière	limite	norme	unanimité
écrire	question	bord	titre de propriété	unité
fabriquer	sujet	entourage	statut	similitude
élaborer	propos	sphère	charte	communauté
mettre au monde	fond	bordure	règlement	accord
créer	point	entour		communion
faire	chapitre	compagnie		ressemblance
élever	terrain	borne		identité
monter		environnement		harmonie
réaliser		domaine		analogie
élucubrer		cercle		affinité
procréer		orbite		parité
accoucher				
jouer				

Noms propres, mots adoptés d'autres langues, mots n'ayant pas d'entrée dans la base Tmuse n'ont pas été retenus